

# CAMPBELL'S BAY

## BULLETIN MUNICIPAL

### SOYONS FIERS DE NOTRE VILLAGE!

Selon le règlement 101-2020 concernant la salubrité et nuisances, tout propriétaire doit s'assurer d'un entretien adéquat de sa propriété. Ainsi, il est important que le gazon soit coupé régulièrement et d'éviter d'accumuler des rebuts ou des matériaux divers sur sa propriété. De plus, lors de la tonte de gazon, il est demandé de ne pas souffler les retailles d'herbe sur les trottoirs ou dans la rue afin d'éviter qu'elles ne se retrouvent dans le réseau d'égouts et ainsi provoquer une surcharge de résidus solides à traiter à notre usine d'épuration des eaux, et c'est plus agréable à l'œil pour les passants et les marcheurs !



### MOT DU MAIRE

Le Conseil et son personnel travaillent très fort pour réaliser de multiples projets dans la municipalité. Nous avons déjà reçu le matériel pour le jeu de palet qui sera installé dans le parc Maurice Beauregard et de nouvelles bandes pour la patinoire ont été commandées pour l'hiver prochain. La nouvelle toilette au parc a déjà été installée et fonctionne parfaitement. De plus, une station de recharge pour voitures sera installée non loin de là. Nous sommes également impatients de lancer un appel d'offres pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers. Cependant, cela ne représente qu'une fraction des tâches que nous accomplissons quotidiennement. À ce sujet, nous sommes en communication étroite avec le MTQ concernant le travail de revêtement qui doit être effectué sur la rue Front jusqu'à Leslie et nous espérons que cela sera bientôt terminé. Je tiens enfin à souhaiter à tous un bel été.

*Raymond Pilon*

### L'EAU POTABLE, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE!

Selon la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, les municipalités sont appelées à réduire leur consommation d'eau potable d'au moins 20% d'ici 2025. Plusieurs efforts ont été faits jusqu'à date pour y parvenir, dont la réparation de fuites dans le réseau, mais ceux-ci sont insuffisants pour atteindre la cible provinciale. D'autres mesures sont présentement à l'étude pour y parvenir comme l'installation de compteurs d'eau entre autres. Cependant, une utilisation judicieuse de cette précieuse ressource demeure la meilleure façon de réduire la consommation. Ainsi nous vous demandons de ne pas surconsommer l'eau, surtout pendant les périodes de grandes chaleurs.

### CENTRE DE TRI

Notre site de transfert des ordures ménagères est maintenant ouvert les mercredis de 16h00 à 20h00 en plus des samedis de 8h00 à 16h00. Nous y acceptons gratuitement le métal, les pneus (sans jante), le recyclage, les piles, la peinture et les huiles usées, les appareils électroniques et les ampoules fluorescentes. Quant aux autres ordures domestiques, des frais sont exigés selon la nature de celles-ci. Une liste de prix est affichée au site et peut être obtenue au bureau ou sur le site web municipal.

[WWW.CAMPBELLSBAY.CA](http://WWW.CAMPBELLSBAY.CA)

### SÉCURISER VOTRE PISCINE

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer au règlement provincial.

[Quebec.ca/piscinesresidentielles](http://Quebec.ca/piscinesresidentielles)

### SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPAL

Il est important que les citoyens et les commerçants maintiennent à jour leurs informations en communiquant tous changements au le bureau municipal.

### FEUX EXTÉRIEURS OUI, MAIS AVEC UN PARE-ÉTINCELLES

Vous êtes autorisé à allumer un feu de foyer s'il est muni d'un pare-étincelles, afin d'éliminer tout danger de propagation du feu. Il doit recouvrir l'entièreté du foyer et les ouvertures du grillage ne doivent pas dépasser 1 cm par 1 cm. MERCI ! Respectez vos voisins et le règlement de nuisance. Fumée et cendres ne doivent pas se répandre chez eux.

### BIENVENUE!

Le conseil municipal souhaite la bienvenue au Dr. Adel Belgrade, nouveau propriétaire du Centre Dentaire du Pontiac.

Un nouveau barbier ! Félicitations à Tyson Ferrigan, propriétaire de Bladez.

